



FACE AUX TRANSFORMATIONS ET AUX ENJEUX INDUSTRIELS , LA FNME-CGT REVENDIQUE UNE POLITIQUE HUMAINE ET AMBITIEUSE DES COMPETENCES À EDF

Des négociations s'engagent sur les Compétences et les Parcours Professionnels à EDF.

Les savoir-faire des agents sont le socle de la réussite d'EDF et la garantie d'un service public de qualité. La FNME-CGT revendique une politique des compétences profondément centrée sur les Femmes et les Hommes qui font vivre l'entreprise, respectueuse de leur expérience, de leur technicité et de leurs aspirations.

Pour engager cette négociation, le pré-requis est bien de disposer d'une GPEC permettant d'identifier **les besoins et d'adapter les emplois et les compétences aux exigences de demain.**

Dès lors, la FNME-CGT portera ses revendications en termes de formations, de plan de recrutement anticipant les besoins dans les métiers et le transfert des savoirs. Elle s'assurera de la **valorisation des mobilités à considérer comme une richesse et non un coût**, avec une **reconnaissance effective en termes de carrière et de classification.**

Il s'agira aussi de :

- **Investir dans la formation** pour anticiper les mobilités et permettre les parcours professionnels.
- Renforcer **l'égalité d'accès à la formation** et à la montée en qualification pour permettre la mixité dans les emplois.
- **Faciliter l'ascenseur social** et l'accès à des emplois attractifs, tout en permettant d'évoluer dans son métier.
- **Reconnaître et favoriser les mobilités** en interne, voire intra-Groupe, en établissant un socle commun de garanties et de mesures incitatives pour lever les freins.
- **Disposer de descriptifs d'emplois** et rendre exceptionnel les lettres de missions.
- **Revaloriser les emplois** en perpétuelles évolutions.
- **Rendre visible les emplois vacants** ou qui vont être publiés, via une cartographie des compétences par établissement.
- **Reconnaître l'implication des tuteurs/compagnons.**
- **Reconnaître les compétences acquises d'un alternant/stagiaire** durant sa période d'inclusion.
- **Simplifier le processus RH** par la réduction des délais et des lourdeurs administratives dans les recrutements et les mobilités internes.
- **Impliquer davantage et mieux outiller les CPP et les managers** dans le développement des compétences et des parcours professionnels.

Pour la FNME-CGT, cet accord devra faciliter les déroulés de carrière, tout en garantissant l'avenir de nos emplois. La maîtrise acquise et la transmission des savoirs devront être valorisées. Il en va de l'attractivité de nos métiers et de la fidélisation des salariés.

N
E
G
O
S

CONTACT :

José FERNANDES
Délégué Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Thomas PLANCOT
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Sandra BRIERE
Secrétaire Syndicale
Central CGT EDF